

CATALOGUE DE FORMATIONS

AFBTP

# SÉCURITÉ



DANGER

DANGER

# SOMMAIRE

AMIANTE - SENSIBILISATION.....	3
AMIANTE FIMCA - OPÉRATEUR DE CHANTIER.....	4
AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT.....	5
AMIANTE FORPRA - OPÉRATEUR DE CHANTIER (RECYCLAGE).....	6
ARRIMAGE DE CHARGES.....	7
ARRIMAGE D'ENGINS.....	8
COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	9
COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSÉQUENCES.....	10
CORDISTE NIVEAU 1.....	11
ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RÉCEPTION CONFORMITÉ (ECH 008).....	12
ÉCHAFAUDAGE FIXE : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECH015).....	13
ÉCHAFAUDAGE ROULANT : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECH018).....	14
ÉLINGAGE - NIVEAU 1.....	15
ÉLINGAGE - NIVEAU 2.....	16
ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI).....	17
FONDEMENTAUX COORDONNATEUR HPS DE CHANTIER.....	18
GESTES & POSTURES.....	19
HABILITATION ÉLECTRIQUE B1/B2/BR/BC.....	20
HABILITATION ÉLECTRIQUE H0V-B0.....	21
HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V-B2V.....	22
LIGNE DE VIE.....	23
LUTTE CONTRE LE FEU.....	24
PLAN PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ (PPSS).....	25
RELAIS SÉCURITÉ.....	26
RISQUES CHIMIQUES.....	27
RISQUES SUR VOIRIE.....	28
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIAL).....	29
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE).....	30
SÉCURITÉ CHLORE.....	31
SÉCURITÉ INCENDIE - EXERCICE D'ÉVACUATION.....	32
SENSIBILISATION SÉCURITÉ.....	33
SUPERVISEUR SÉCURITÉ.....	34
TOUR D'ÉTAIEMENT.....	35
TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS).....	36
PLAN D'ACCÈS.....	37
LOCATION.....	38

# AMIANTE - SENSIBILISATION

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Préparer les travailleurs aux risques de l'amiante dans le bâtiment et l'environnement.

Être capable d'identifier les matériaux et les produits susceptibles de contenir de l'amiante, ainsi que les activités susceptibles de libérer des fibres d'amiante.

Savoir présenter les risques liés à l'amiante, les principales obligations réglementaires, les EPI et les EPC, la gestion des déchets et les documents réglementaires.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, entretien préalable avec le formateur pour une mise au point d'adaptation au chantier et un compte rendu de la formation et de l'évaluation.

## PROGRAMME

### PRÉSENTATION

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante,
- Ses effets sur la santé (effets cancérogènes),
- Connaître l'effet synergique du tabagisme,
- Les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque de l'amiante (protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, élimination des déchets amiantés),
- Les produits et les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- Les personnels d'encadrement chargés d'alerter en cas d'amiante,
- Les produits et les procédés de substitution à l'amiante

### RÉGLEMENTATION

Les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement (méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante, procédures de contrôle, de décontamination du personnel et des équipements).

### LES EPI EXISTANTS

- Le rôle des équipements de protection individuelle,
- Leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées.

### MESURES DE PROTECTION RELATIVES AUX CHANTIERS AMIANTES (EPC)

- Le rôle des équipements de protection collective,
- Être capable de les utiliser selon les consignes établies, de détecter des dysfonctionnements et d'alerter la personne d'encadrement.

### GESTION DES DÉCHETS

Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

### SUIVI DOCUMENTAIRE

- La conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment d'accident ou d'intoxication,
- Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant le repérage des matériaux amiantés, vis-à-vis de l'amiante environnementale,
- Les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et être capable d'alerter en cas de doute sur la présence éventuelle d'amiante,
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continu.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# AMIANTE FIMCA - OPÉRATEUR DE CHANTIER

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Organiser et réaliser des travaux, conformément au mode opératoire, prendre soin de sa sécurité ainsi que de celle des autres personnes concernées tout en préservant l'environnement, s'informer sur les dispositions à appliquer et alerter sa hiérarchie de toute situation anormale.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama - projection, mise en situation sur plate-forme pédagogique/ chantier fictif, remise d'un support de formation, formateur intervenant spécialisé.

**Public visé :** Personnel Opérateur de Chantier.

**Pré-requis :**

Être âgé de plus de 18 ans,

Comprendre, lire et écrire le français,

Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

**Visite médicale :**

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos ou locaux du client

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

**Validation :**

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

## PROGRAMME

### FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

#### PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante,
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante, Être capable d'appliquer un mode opératoire,
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Notamment les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- Connaître le rôle des équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés,
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

## ÉVALUATION

# AMIANTE FIMCA - PERSONNEL D'ENCADREMENT

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser l'organisation, la sécurité et le déroulement d'une intervention sur laquelle l'activité présente un risque amiante (hors activités de traitement), de l'installation au repli du chantier et faire appliquer les procédures par le personnel opérateur de chantier et pouvoir réagir en cas de difficultés particulières. À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier le risque amiante, de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et de transmettre l'ensemble des informations participant à la démarche de prévention des risques.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama - projection, Mise en situation/ chantier fictif, Remise d'un rapport de formation, Formateur, Intervenants spécialisés

**Public visé :** Personnel Opérateur de Chantier.  
**Pré-requis :**

Être âgé de plus de 18 ans,

Comprendre, lire et écrire le français,

Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur. L'aptitude médicale au poste de travail prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos ou locaux du client

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 20 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

## PROGRAMME

### FIMCA : Formation à l'Intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante.

#### PROGRAMME

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risques amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent,
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés,
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante,
- Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante,
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire,
- Être capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ; les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; la mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aérodynamique de chantier ; les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée,
- Être capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures,
- Être capable de s'assurer de la mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail,
- Assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement,
- Être capable de mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers,
- Être capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets,
- Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication. Être capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer.

# AMIANTE FORPRA - OPÉRATEUR DE CHANTIER (RECYCLAGE)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Évaluation théorique de 10 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

## PROGRAMME

### FORPRA : Formation Opérateur Retrait Prévention des Risques liés à l'Amiante.

#### PROGRAMME

Conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme,
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit lui être remise lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs, notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés,
- Être capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier, Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante,
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement. Sont notamment visées les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ; les procédures d'entrée et de sortie de zone,
- Connaître les rôles des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie,
- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter les dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement,
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisées,
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

## CONDITIONS

**Public visé** : Personnel opérateur de chantier ayant suivi et validé une formation préalable en métropole depuis moins de 3 ans.

#### Pré-requis :

Avoir suivi la formation amiante FORPRA initiale,  
Être âgé de plus de 18 ans,  
Comprendre, lire et écrire le français,  
Fournir un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur,  
Être titulaire d'une attestation de compétence d'opérateur de chantier conforme à l'arrêté du 23/02/12 de moins de 3 ans ou attestation recyclage NC.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 12 personnes

**Durée totale** : 2 jours, soit 14 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation théorique de 10 minutes à partir d'un questionnaire à choix multiple.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et validant les acquis de la formation si réussite au test.

# ARRIMAGE DE CHARGES

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques d'arrimage de charges pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des charges sur les véhicules routiers, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 : Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Législation,
- Réglementation,
- Responsabilités,
- Dangers généraux,
- Sécurité de chargement,
- Accessoires d'arrimage,
- Guidage et gestes de commandement,
- Quelques conseils pratiques.

#### SÉQUENCE 2 : Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Examen d'adéquation,
- Chargement et répartition des charges sur le véhicule,
- Méthode d'arrimage en sécurité,
- Exécution des gestes conventionnels de guidage,
- Contrôle des arrimages,
- Analyse des pratiques et commentaires.

#### SÉQUENCE 3 : Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les charges sur les véhicules

## CONDITIONS

**Public visé** : Chauffeur routier, chauffeur livreur, manutentionnaire.

**Pré-requis** : Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 8 personnes

**Durée totale** : 1/2 jour, soit 5 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.  
Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# ARRIMAGE D'ENGINES

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques d'arrimage d'engins pour assurer une circulation des véhicules de transport en toute sécurité.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de cours équipées (vidéoprojecteur), formation initiale à l'arrimage des engins de chantier sur les portes engins, dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, portes engins, zone l'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, 2 engins de chantier.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 : Maîtrise théorique des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Législation,
- Réglementation,
- Responsabilités,
- Dangers généraux,
- Sécurité de chargement,
- Accessoires d'arrimage,
- Guidage et gestes de commandement,
- Quelques conseils pratiques.

#### SÉQUENCE 2 : Maîtrise et utilisation des techniques d'arrimage des charges sur les véhicules :

- Examen d'adéquation,
- Chargement et répartition des charges sur le véhicule,
- Méthode d'arrimage en sécurité,
- Exécution des gestes conventionnels de guidage,
- Contrôle des arrimages,
- Analyse des pratiques et commentaires.

#### SÉQUENCE 3 : Pas de limite de validité, mais un rappel des règles est préconisé tous les 5 ans :

- Évaluer les connaissances et la capacité à arrimer les charges sur les véhicules

## CONDITIONS

**Public visé** : Chauffeur porte d'engins.

**Pré-requis** : Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 8 personnes

**Durée totale** : 1 jour, soit 8 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



# COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Exercer ses missions au sein du CHSCT, améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en étant force de proposition.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Théorie** : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".

**Pratique** : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### PREMIÈRE JOURNÉE :

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail (humains, financiers, juridiques et réglementaires),
- Les différents interlocuteurs en santé sécurité au travail (internes et externes à l'entreprise),
- Les formations en matière de sécurité,
- Le cadre de l'action du CHSCT (historique, réglementation, conditions de création, composition, désignation, compétences, missions, moyens, fonctionnement, droit d'alerte, réunions et compte-rendu, rapport et programme annuel),
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles.

#### DEUXIÈME JOURNÉE :

- La méthodologie de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident,
- Les risques généraux (incendie, chimique, électrique, bruit, manutention manuelle),
- Équipement de protection individuelle,
- Formations en matière de sécurité,
- Gestion des entreprises extérieures.

## CONDITIONS

**Public visé** : Membre élu du CHSCT.

**Pré-requis** : Savoir lire et écrire en français

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 10 personnes

**Durée totale** : 2 jours, soit 14 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# COMPORTEMENTS AU TRAVAIL ET CONSÉQUENCES

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Comprendre les paramètres résultant des comportements des employés au travail,
- Savoir identifier l'origine et corriger un comportement qui nous est nuisible,
- Savoir mettre en place une habitude qui nous valorise,
- Être conscient des conséquences de nos comportements

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation et exercices d'application.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Base réglementaire de la sécurité et santé au travail en Nouvelle-Calédonie,
- Les notions de responsabilités et d'obligation de chacun,
- Les addictions Alcool/Cannabis,
- Conséquences à moyen/long terme des comportements,
- Psychologie d'une habitude,
- Comment mettre en place une habitude qui nous veut du bien,
- Différents comportements sur la route et au travail en Nouvelle-Calédonie,
- Évaluation/Correction

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.  
Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# CORDISTE NIVEAU 1

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable de préparer le matériel, vérifier les points de sécurité, réaliser des amarrages, se mouvoir et porter secours afin de réaliser en équipe, sous la responsabilité d'un cordiste niveau 2 ou 3, des travaux en suspension.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

#### Théorie :

Cours, retour d'expérience, problématiques de chantier.

#### Pratique :

Présentation du matériel, démonstrations, travail en groupe, étude de cas, approche par les compétences.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Connaître la réglementation,
- Analyser les risques,
- Connaître les moyens de protection collective et individuelle (théorie),
- Connaître le facteur de chutes, force, choc,
- Identifier le tirant d'air,
- Connaître les dispositifs constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur,
- Connaître et savoir choisir ses EPI catégorie 3,
- Évaluer les ancrages et mettre en place des amarrages et savoir-faire un répartiteur,
- Mettre en place des cordes,
- Évoluer sur corde,
- Passer un nœud sur une configuration standard,
- Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie et vire,
- Secourir un coéquipier sur corde en moins de 20 min en configuration standard,
- Démontages des dispositifs, phase et méthodologie,
- Savoir vérifier et stocker correctement les EPI Catégorie 3

## CONDITIONS

**Public visé :** Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde.

Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leur expérience professionnelle.

**Pré-requis :** Attestation médicale liée au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes maximum

**Durée totale :** 5 jours, soit 39 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# ÉCHAFAUDAGE FIXE & ROULANT : RÉCEPTION CONFORMITÉ (ECH 008)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Apporter aux candidats les possibilités d'acquérir les connaissances nécessaires en législation notamment en matière de responsabilité, les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage suivant la recommandation CNAM R408 - R457 et 35CP, les connaissances permettant d'être l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), réalisation d'une vérification sur un échafaudage monté avec erreurs.

#### Public visé :

Être âgé de 18 ans au minimum, Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe, personne du secteur de l'industrie et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage.

#### Pré-requis :

Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, mathématiques élémentaires, lecture courante de plans, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes

**Durée totale :** 3 jours, soir 24 heures,

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

## ÉVALUATION

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### Réglementation et les règles applicables aux échafaudages

- Identification et rôle des différentes instances et organismes de prévention
- Délibération 35CP
- Recommandation R408 et R457
- Norme des échafaudages fixes et roulants
- Règles de montage
- Règles de validation

#### Structure d'un échafaudage

- Les éléments constitutifs
- Les différentes technologies utilisées

#### Réception d'un échafaudage

- Personnes concernées
- Points de contrôle
- Rapport de réception

#### Documentation de montage et d'utilisation

- Dessin de montage
- Calcul de la répartition des charges au sol
- Obligations, interdictions
- Procès-verbal de réception
- Registre de sécurité
- Rapport de vérification

#### Documentation de montage et d'utilisation

- Les précautions à prendre avant le montage (implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès, démontage, stockage)

#### La sécurité

- Utilisation des équipements de protection collective
- Surcharge
- Signalisation
- Les conduites météorologiques
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Co-activité

#### Mise en situation pratique

- Recherche des non conformités sur diaporama
- Recherche des non conformités sur échafaudage fixe

# ÉCHAFAUDAGE FIXE : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECHO15)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, arrêté du 21/12/04, CNAM R408 / R457) et 35/CP

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied d'une hauteur inférieure à 24 mètres, conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous. Montage avec console / Montage porte à faux / Montage poutre de franchissement / Potence, poulie à cliquets et corde de levage.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, échanges et étude de cas en salle. Réalisation de montages et démontages sur plateau technique équipé.

## CONDITIONS

**Public visé** : Être âgé de 18 ans au minimum, personnel d'entreprise de BTP et du secteur de l'industrie devant monter, démonter, utiliser des échafaudages fixes de hauteur < à 24 m.

**Pré-requis** : Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage fixe, comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 6 personnes

**Durée totale** :

16 heures - 2 jours (RECYCLAGE)

24 heures - 3 jours (INITIAL)

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### 1 - Analyse des risques dus à l'utilisation d'un échafaudage

#### 2 - Les différentes familles et différents types d'échafaudage

- Avantages, inconvénients, comparaison
- Terminologie
- Les différents composants

#### 3 - Analyse et signification des informations indiquées sur les différents panneaux disposés sur un échafaudage

- La charge de service
- Répartie, ponctuelle
- Le respect des limites de charge
- La charge par planchers
- Différence avec la charge de service
- La réception et les vérifications
- Les obligations de chacun
- La réception conformité
- Les différents types de vérifications

#### 4 - Montage de l'échafaudage

- Étude de la notice du l'échafaudage
- Analyse du montage à réaliser et établissement d'un plan de montage
- Assemblage des éléments et montage en équipe.

#### 5 - Quand et comment accéder et circuler sur un échafaudage

#### 6 - La vérification de l'échafaudage

- Identification des différents points permettant de s'assurer de l'état de l'échafaudage
- Établissement de la fiche de contrôle

#### 7 - Le maintien de l'échafaudage en conformité et sécurité

- Les modifications de l'échafaudage
- Les risques et les consignes liés à l'utilisation successive d'un échafaudage par plusieurs entreprises et la co-activité.

#### 8 - Les consignes et mesures compensatoires en cas d'enlèvement des protections collectives

- Rappel des règles de prévention contre les chutes de hauteur
- Délai de mise en œuvre des mesures compensatoires à l'enlèvement des protections collectives

#### 9 - Identification des situations dangereuses

- Comportement et réaction

# ÉCHAFAUDAGE ROULANT : MONTER, UTILISER, VÉRIFIER (ECHO18)

Formation suivant référentiel du Syndicat Français de l'Échafaudage du Coffrage et de l'Étalement (SFECE)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les opérations liées au montage et au démontage, aux vérifications et à l'utilisation d'un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant, savoir réaliser des travaux sur échafaudages roulants, évaluer les risques et choisir du matériel en adéquation avec les travaux réalisés, procéder aux vérifications de l'échafaudage.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), démonstration sur le plateau dans zone d'évolution avec matériel de balisage, charges diverses, échafaudage.

**Public visé :** Être âgé de 18 ans au minimum, personnel d'entreprise de BTP et du secteur de l'industrie devant monter, démonter et utiliser des échafaudages roulants.

**Pré-requis :** Aptitude médicale aux travaux en hauteur et au port de charges, connaître les situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage roulant, comprendre les textes et dessins figurant dans la notice technique, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

Le participant doit avoir 6 mois de pratique.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 6 personnes

**Durée totale :** 2 jours, soit 16 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## CONDITIONS

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.  
Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### 1 - Définition des responsabilités selon la fonction de chacun

- Constructeurs, utilisateurs, donneurs d'ordre, échafaudeurs...
- Pourquoi la réception et les vérifications
- Documents et affichages matérialisant la conformité, la réception et les vérifications
- Réglementation spécifique aux échafaudages
- Cas de la 35/CP

#### 2 - Vérification de l'adéquation entre l'échafaudage et les travaux à exécuter

- Éléments à prendre à compte
- Les documents nécessaires
- Les différents types d'échafaudage et leurs caractéristiques

#### 3 - Les dispositions spécifiques aux sites

- Plan de prévention
- Autorisation de voiri
- Permis de travaux
- Balisage et signalisation

#### 4 - La vérification du montage et installations

- **Le bilan des charges verticales - Descente de charge**
  - Répartition des appuis et le calage
  - Les principales contraintes exercées dans les éléments, d'échafaudage : Compression - Flexion - Traction
- **Les règles de construction**
  - Hauteur libre des montants
  - Les configurations spécifiques (déport...)
- **Le bilan des charges horizontales**
  - Les contreventements
  - La stabilité: les amarrages et ancrages
  - L'auto stabilité - les stabilisateurs
- **Le niveau de travail et les accès**
  - Les différents types de planchers
  - La protection contre les chutes
  - Les accès

#### 5 - Vérification de l'état de conservation

- Les différents points de contrôle

#### 6 - outils permettant d'effectuer les vérifications

- Check list, points clés
- Panneaux d'affichage

# ÉLINGAGE - NIVEAU 1

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser des opérations d'élingage simple sous le contrôle d'un responsable de l'élingage qui définit le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge et réalise les examens d'adéquation. Le stagiaire sera capable de contrôler la conformité d'une élingue, de réaliser un élingage simple et de guider le conducteur, conformément à la délibération 35 CP.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### Maitrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- Identifier son rôle dans la procédure d'élingage et ses limites de compétences.
- Le rôle du responsable de l'élingage (examen d'adéquation, définition des points d'ancrage, centrage, ...),
- Les risques liés à l'élingage,
- Les bases de la législation et la réglementation,
- Les différents types d'élingues,
- La charge maximum d'utilisation (simplifiée),
- Les principes de l'élingage en sécurité,
- La manœuvre de la charge en sécurité,
- Les accessoires de levage particuliers,
- Stockage de rangement,
- Contrôles et conditions de rebus.

#### Maitrise et utilisation des techniques d'élingage en sécurité :

- Contrôle des élingues,
- Méthode d'élingage simple en sécurité (1 brin ; 2 brins ; 4 brins ; nœud coulant ; panier)
- Manœuvre de la charge,
- Utilisation des accessoires,
- Analyse des pratiques et commentaires.

#### Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité sous le contrôle d'un responsable de l'élingage.

## CONDITIONS

**Public visé :** Opérateur débutant

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 8 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# ÉLINGAGE - NIVEAU 2

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Réaliser des opérations d'élingage simple sous le contrôle d'un responsable de l'élingage qui définit le choix de l'élingue et le type d'élingage en fonction de la charge et réalise les examens d'adéquation. Le stagiaire sera capable de contrôler la conformité d'une élingue, de réaliser un élingage simple et de guider le conducteur, conformément à la délibération 35 CP.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama, grue à tour de l'AFBTP, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### Maitrise théorique des techniques d'élingage en sécurité :

- Identifier son rôle dans la procédure d'élingage et ses limites de compétences.
- Le rôle du responsable de l'élingage (examen d'adéquation, définition des points d'ancrage, centrage, ...),
- Les risques liés à l'élingage,
- Les bases de la législation et la réglementation,
- Les différents types d'élingues,
- La charge maximum d'utilisation (simplifiée),
- Les principes de l'élingage en sécurité,
- La manœuvre de la charge en sécurité,
- Les accessoires de levage particuliers,
- Stockage de rangement,
- Contrôles et conditions de rebus.

#### Maitrise et utilisation des techniques d'élingage en sécurité :

- Contrôle des élingues,
- Méthode d'élingage simple en sécurité (1 brin ; 2 brins ; 4 brins ; nœud coulant ; panier)
- Manœuvre de la charge,
- Utilisation des accessoires,
- Analyse des pratiques et commentaires.

#### Évaluer les connaissances et la capacité à élinguer en sécurité sous le contrôle d'un responsable de l'élingage.

## CONDITIONS

**Public visé :** Opérateur débutant

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 8 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.



# ESPACE CONFINÉ & APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Savoir réagir dans les meilleures conditions dans un espace confiné.

Savoir utiliser l'appareil respiratoire isolant (ARI) et connaître les procédures.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices pratiques, démonstrations, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### ESPACE CONFINÉ :

- Définition et exemple d'espaces confinés dans les entreprises,
- Risques liés aux espaces confinés,
- Les différents types de gaz,
- Leurs modes d'actions,
- Le détecteur trois gaz (présentation, mode de fonctionnement),
- Réglementation liée aux espaces confinés,
- Procédures propres à l'entreprise,
- Procédure avant d'entrer,
- Pendant et après le travail en espace confiné,
- Questions diverses,
- Qcm individuelle de certification (80% de bonnes réponses),
- Débriefing final formateur,
- Évaluation à chaud par les stagiaires (fiche d'évaluation de formation).

#### APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT :

- Présentation ARI,
- Principe de fonctionnement,
- Montage et contrôle ARI,
- S'équiper avec l'ARI,
- Reconditionnement ARI en position magasin,
- Procédure d'engagement,
- Phase pratique de montage,
- D'équipement et de port d'ARI par chaque stagiaire,
- Évaluation individuelle formative par le formateur,
- Questions diverses,
- Débriefing formateur,
- Évaluation à chaud par les stagiaires.

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# FONDAMENTAUX COORDONATEUR HPS DE CHANTIER

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre d'être force de proposition en matière de HSE, de pouvoir identifier et analyser les risques propres au secteur du BTP et gérer les co-activités entre corps de métier. Savoir lire et analyser le Plan Général de Coordination et être l'interlocuteur privilégié avec le Coordonnateur Santé Sécurité (CSS). Les personnes formées pourront aider leur employeur à rédiger les Plans Santé Sécurité. Meilleure maîtrise des coûts sécurité (réduction des accidents du travail, gain de productivité) avec les actions portées par les personnes formées (aux études de poste, d'aménagement et investissement en matière de sécurité).

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

**Un entretien préalable entre les personnes inscrites et le formateur sera effectué pour valider les pré-requis.**

- Un entretien préalable entre les personnes inscrites et le formateur sera effectué pour valider les prérequis.
- Sécurité dans le BTP,
- Les textes législatifs et leur hiérarchisation,
- Les organisations de prévention (avec une intervention de leur part),
- Les missions de coordonateur,
- Les phases d'une opération,
- Les procédures et démarches préalables,
- Examen et harmonisation des PSS,
- Les référentiels techniques du BTP,
- Les registre journal et le DIUO,
- Le PGC,
- L'organisation prévisionnelle du chantier,
- L'analyse des postes de travail,
- Les réunions d'avant-projet,
- L'analyse des accidents du travail.

## CONDITIONS

**Public visé :** Chargés de chantier du BTP

**Pré-requis :** Expérience professionnelle de 3 ans en architecture, ingénierie, ou maîtrise d'œuvre, Ou expérience professionnelle de 3 ans en contrôle des travaux, OPC (Ordonnancement, Pilotage et Conduite de travaux) ou maîtrise de chantier, Ou diplôme de niveau au moins égal à la licence en architecture ou dans le domaine de la construction, du bâtiment et des travaux publics ou de la prévention des risques professionnels, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque)

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 12 jours, soit 94 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

La formation se termine par le passage devant un jury, questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue, questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# GESTES ET POSTURES

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtriser les techniques de manutention, appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à son poste de travail.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, exercices de manutention au poste de travail, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### MAÎTRISE THÉORIQUE :

- Analyse des accidents de travail liés aux manutentions manuelles,
- Notions d'anatomie et de physiologie.

#### RÉGLEMENTATION :

- Valeurs réglementaires.

#### MAÎTRISE DU CONTEXTE TECHNIQUE :

- Aide à la manutention mécanique,
- Techniques gestuelles et à l'altitude sur le poste de travail.

#### MAÎTRISE ET UTILISATION DES TECHNIQUES DE RÉALISATION :

- Exercices pratiques de manutention sur le poste de travail,
- Réflexions sur les améliorations possibles du poste de travail dans une vision ergonomique

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :**

- Personnel de bureau : 4 heures,
- Personnel de manutention ou poste à risque : 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.  
Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

# HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 B2 BR BC

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Informers les stagiaires sur les risques électriques au niveau B1/B2/BR/BC de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, s'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral d'un diaporama et débat, méthode interactive basée sur les expériences vécues, travaux pratiques, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### GÉNÉRALITÉS :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

#### PRATIQUE DE CHANTIER :

- Opérations en basse tension,
- La sécurité lors des opérations de mesurage,
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main.

#### CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- Notions de premiers secours,
- Incendie sur un ouvrage électrique,
- Enceintes confinées.

#### PRATIQUE :

- Travaux pratiques sur installations BT de différents types.

#### CONTRÔLE CONTINU :

- Contrôle régulier des connaissances.

## CONDITIONS

**Public visé :** Électricien chargé de travaux d'intervention, ouvrage électrique.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 8 personnes

**Durée totale :** 2 jours, soit 16 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau B1/B2/BR/BC.

# HABILITATION ÉLECTRIQUE HOV B0

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Informar les stagiaires sur les risques électriques au niveau HOV-B0V de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 530.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## CONDITIONS

**Public visé :** Personnel non-électricien.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 1 jour, soit 8 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau HOV-B0V.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### ENJEUX DE LA PRÉPARATION DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN HOV-B0 :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C18-510 en relation avec les domaines de tension.

#### NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ :

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant au travers des exemples concrets,
- Évaluation des risques,
- Effets physiopathologiques du courant électrique,
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit), classement des installations,
- Interventions et travaux non électriques en basse tension.

#### COMMENT TRAVAILLER EN SÉCURITÉ :

- Distances de sécurité,
- Autorisation de sécurité,
- Lecture de la signalisation,
- Principe et exemples de verrouillages,
- Manœuvre et consignation/rôle des différents intervenants,
- Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle),
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel),
- Outillage non spécifique aux électriciens,
- Incendie dans les installations électriques.

#### CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE :

- Notions de premiers secours,
- Incendie sur un ouvrage électrique,
- Enceintes confinées.

#### PRATIQUE :

- Présentation des équipements électriques,
- Armoires, coffret, canalisations,
- Installation basse tension BT,
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements,
- Comptage.

#### CONTRÔLE CONTINU :

- Contrôle régulier des connaissances.

# HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V B2V

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Informer les stagiaires sur les risques électriques au niveau H2V-B2V de manière à permettre au chef d'établissement de délivrer l'habilitation électrique selon les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18 - 530.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé et discussion étayée de textes illustrés par vidéo et mise en application pratique, dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET GÉNÉRALITÉS
- LES RISQUES LIÉS À L'ÉLECTRICITÉ ET LES CONSÉQUENCES
- SITUATION D'URGENCE
- ZONES À RISQUES
- L'HABILITATION ÉLECTRIQUE
- FONCTIONS DE L'APPAREILLAGE BASSE TENSION
- MESURE DE PROTECTION - LA CONSIGNATION ÉLECTRIQUE
- EMPLOI OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF
- MATÉRIEL ET TECHNOLOGIE HAUTE TENSION
- MOYENS DE PROTECTION HAUTE TENSION

## CONDITIONS

**Public visé :** Personnel électricien.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 2,5 jours, soit 20 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests du niveau H2V-B2V.

# LIGNE DE VIE

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'installer une ligne de vie temporaire dans le respect de la réglementation, en utilisant les matériels et techniques adaptés afin de réaliser des travaux en hauteur.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport technique et documentaire, échange et retour d'expérience, analyse des problématiques de chantier, étude de cas et vérification de conformité matériel (matériel Client).

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### LIGNES DE VIE : LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Les systèmes
- Les ancrages
- Les sécurités multiples
- Les points de contrôle avant, pendant et après utilisation

#### LIGNES DE VIE : INSTALLATION ET ENTRETIEN

- Préparation de chantier, étude des contraintes de pose.
- Choix d'une solution technique
- Moyens d'accès à la ligne de vie
- Installation d'une ligne de vie.
- Techniques de déplacement sécurisé sur ligne de vie.
- Démontage d'une ligne de vie.

## CONDITIONS

**Public visé :** Salarié d'entreprise, demandeur d'emploi, toute personne affectée à des postes d'interventions sur corde Cordistes qui exercent déjà cette activité désirant valider leurs expériences professionnelles.

**Pré-requis :** Attestation médicale d'aptitude au travail en hauteur et à la suspension dans un harnais.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 8 personnes maximum

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation du dispositif :

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# LUTTE CONTRE LE FEU

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Réagir efficacement face à un début d'incendie, former le personnel à donner l'alerte, appliquer les consignes de sécurité incendie, manipuler les équipements de première intervention.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, extincteurs inclus dans le prix de la formation, ateliers feux réels, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### LE RISQUE D'INCENDIE DANS L'ÉTABLISSEMENT :

- Le phénomène de l'incendie,
- Les causes de l'incendie,
- Les classes des feux,
- Les modes de propagation des feux,
- Le danger des fumées d'incendie,
- Les effets sur l'homme.

#### LES CONSIGNES ET LES MOYENS MATÉRIELS CONCOURANT A LA SÉCURITÉ INCENDIE - LA LUTTE CONTRE LE FEU :

- Les mécanismes de l'extincteur,
- Les différents agents d'extincteurs,
- Les fonctionnements des extincteurs,
- L'intervention sur un début d'incendie,
- L'attaque du feu avec un extincteur,
- L'alerte et l'alarme,
- Le robinet d'incendie armé.

#### L'ALERTE DES SECOURS.

**LA PRATIQUE EN ATELIERS (en cas de forte pluie, la formation sera annulée à l'appréciation du formateur).**

## CONDITIONS

**Public visé :** Personne intervenant dans les risques d'incendie.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC



# PLAN PREVENTION SANTE SECURITÉ (PPSS)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Connaitre la délibération n°207 du 7 août 2012 relative à la santé et la sécurité sur les chantiers du bâtiment, connaitre ses obligations en tant qu'entreprise intervenante et notamment l'obligation en matière de plan particulier santé sécurité.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### CONTENU THÉORIQUE :

- Santé sécurité et BTP (risques dans le BTP, photos dans le BTP, photos de situations accidentelles, statistiques, approche économique de la prévention, origine de la réglementation,
- Généralités (champs d'application, principes généraux de prévention, date d'application),
- Les acteurs et leurs responsabilités (le coordinateur santé sécurité, le maitre d'ouvrage, les entreprises intervenantes, le maitre d'œuvre),
- Les documents liés à la coordination santé sécurité (registre journal, plan général de coordination, dossier d'intervention sur ouvrage, plan particulier de santé sécurité).

#### CONTENU PRATIQUE :

- Présentation du contenu réglementation d'une présentation d'un plan particulier de santé sécurité (PPSS),
- Identification des risques principaux de l'entreprise et réflexion sur la création d'un PPSS type pour l'entreprise.

## CONDITIONS

**Public visé :** Être en charge du personnel.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charge, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe).

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 8 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.



En partenariat avec INCENDIE NC

# RELAIS SÉCURITÉ

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Permettre aux stagiaires formés de diffuser le message sécuritaire au sein des chantiers de construction, le "relais sécurité" conduit toutes les opérations liées à la communication et gestion de l'évaluation des risques sur les chantiers.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée, exposé didactique oral à partir d'un diaporama, exemplaire de la délibération 35CP fourni à chaque stagiaire, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- Enjeux de la sécurité au travail,
- Réglementation sécurité btp (délibération 35cp),
- Chantier vert.

#### OBSERVATION SUR CHANTIER :

- Visite sécurité, Utilisation des formulaires de constat chantier.

#### BILAN DE VISITE :

- Débriefing visite de chantier,
- Animer 1/4 d'heure sécurité,
- Création d'une trame 1/4 d'heure sécurité à partir de l'enquête de satisfaction,
- Accidents du travail et maladies professionnelles,
- Création d'un formulaire "presque accident".

#### ANALYSE ACCIDENT :

- Méthodologie de l'arbre des causes.

## CONDITIONS

**Public visé :** Personnel du terrain.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, avoir suivi une formation à la sécurité, être titulaire du SST.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 2 jours, 16 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# RISQUES CHIMIQUES

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Connaître les anciens pictogramme ainsi que les nouveaux mise en service à compter de 2009, identifier les composants utilisés couramment grâce aux Fiches Données Sécurités fournies par l'entreprise ou après recherche INRS, en connaître les risques et modalités d'emploi, connaître les EPI et en comprendre l'utilité, maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama risque chimique, documentation INRS, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Étude des anciens pictogrammes
- Étude des nouveaux pictogrammes et correspondances
- Enjeux pour la santé du salarié
- Étude des produits dangereux utilisés au sein de l'entreprise
- La lecture d'une F.D.S.
- Conduite à tenir pour chaque produit, en cas d'accident (gestes et 1er secours + alerte secours médicalisés) Les EPI rôle et contrôle
- Questions diverses

## CONDITIONS

**Public visé :** Personnel du terrain.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, avoir suivi une formation à la sécurité, être titulaire du SST.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

**Évaluation des compétences et du dispositif :**

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# RISQUES SUR VOIRIE

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Assurer la mise en place d'un chantier routier en toute sécurité et en pleine connaissance des directives de la loi de pays sur la santé et la sécurité des travailleurs.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour de table, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Règlement intérieur de l'entreprise,
- La loi de pays du 19/01/2009 relative à la santé et à la sécurité du travail,
- Les responsabilités civiles et pénales,
- Le droit de retrait,
- Les EPI et différents balisage,
- La signalisation de balisage des chantiers fixes et mobiles,
- Les risques et dangers sur voiries (pour vous et pour les autres),
- Les distances de sécurité et les règles de circulation,
- Évaluation/Correction.

## CONDITIONS

**Public visé** : Tous.

**Pré-requis** : Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 12 personnes

**Durée totale** : 4 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (INITIAL)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- De protéger à prévenir. Examiner la victime et donner l'alerte.
- Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond pas et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

## CONDITIONS

**Public visé :** Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 14 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (RECYCLAGE)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Actualiser ses compétences afin de pouvoir agir efficacement face à une situation d'accident en préservant l'état de la victime dans l'attente de secours organisés conformément au Guide National de références SST de l'INRS.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, recherche de dangers potentiels dans une situation de travail simulée, mise en situation d'intervention sur un mannequin adulte. compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

- Définition du rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- De protéger à prévenir.
- Examiner la victime et donner l'alerte.
- Secourir quand : la victime saigne abondamment, s'étouffe, se plaint de sensations pénibles, ne peut effectuer certains mouvements, présente des brûlures ou des plaies, ne répond pas et ne respire pas (utilisation du défibrillateur, ...).

## CONDITIONS

**Public visé** : Personne chargée d'administrer les 1ers secours en entreprise.

**Pré-requis** : Savoir lire et écrire en français, posséder une carte INRS.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : AFBTP - Ducos

**Effectif** : 12 personnes

**Durée totale** : 7 heures

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou contrôle continu, enquête de satisfaction. À l'issue de la formation, l'organisme de formation délivrera, en cas de réussite, une carte de secouriste SST valable 2 ans au candidat.

**Validation** : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Délivrance d'une carte de Sauveteur Secouriste du travail choix :

- Carte SST éditée en Nouvelle-Calédonie (gratuit)
- Ou carte SST INRS, délivrée sur demande (tarif : 1 800 CFP HT unitaire / délais : 4 semaines)

# SÉCURITÉ CHLORE

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Fournir un aperçu des dangers et des précautions à prendre en relation avec l'utilisation du chlore dans les exploitations d'eau potable.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support remis à chaque candidat, formation établie conformément aux compétences requises par l'INRS et la CNAMTS appliquées en métropole, véhicule de transport, zone d'évolution, matériel de balisage et d'arrimage, charges diverses.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### PHASE 1 : Évaluation des candidats

- L'objectif est de cerner le degré de connaissance de chacun en matière de gestion ou d'utilisation du chlore et également d'obtenir les attentes de la formation par l'auditoire.

#### PHASE 2 : Présentation des propriétés chimiques du chlore et son utilisation industrielle

- Composition du chlore, comparatif avec d'autres produits désinfectants, réactivités physiques et chimiques (vidéos et photos)
- Exemples d'utilisation du chlore pour le traitement de l'eau (photos)

#### PHASE 3 : Présentation des dangers du chlore

- Fuite de chlore et dissipation dans la zone, exemples de cas pratiques sur installations fixes ou durant le transport.
- Impacts sur l'homme (exemples d'accidents pouvant causer la mort) et sur l'environnement. Questions - Réponses

#### PHASE 4 : Recommandations pour la sécurité et la protection

- Précautions à prendre : fiche sécurité, EPI, transport, détecteurs installations, kit de neutralisation.
- Procédure d'intervention lors d'une fuite de chlore (simplifiée)
- Questions - Réponses

## CONDITIONS

**Public visé :** Agents de terrain ou administratifs en relation avec l'utilisation du chlore.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

**Validation :** Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# SÉCURITÉ INCENDIE - EXERCICE D'ÉVACUATION

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser la procédure évacuation de l'entreprise,
- Reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale,
- Connaître le rôle des équipes d'évacuation, Connaître les cheminements d'évacuation de l'établissement,
- Évacuer rapidement et en bon ordre en cas d'incendie.

### MÉTHODES ET MOYENS

#### PÉDAGOGIQUES

**Avant** : rencontre avec le Chef d'établissement ou représentant afin de déterminer les modalités de l'exercice.

**Pendant** : analyse et observation des conditions d'évacuation et de l'organisation.

**Après** : débriefing à chaud avec les acteurs.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### DÉROULEMENT DE L'EXERCICE :

- Réalisation par l'ensemble des salariés d'une zone, d'un site ou d'un établissement, d'un exercice ou d'une simulation de l'évacuation,
- Rassemblement de l'équipe de première intervention (si elle existe) ou du personnel désigné ou formé à l'évacuation,
- Déclenchement de l'alarme par le responsable sécurité de l'établissement (ou son représentant) ou le formateur, sous la responsabilité de Chef d'établissement,
- Évacuation du public et/ou du personnel sous la direction de l'équipe de première intervention ou du personnel désigné.

## CONDITIONS

**Public visé** : L'ensemble du personnel.

**Pré-requis** : Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation.

**Visite médicale** : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu** : Locaux du client.

**Effectif** : Tous les salariés de l'entreprise.

**Durée totale** : 2 heures (en moyenne)

**Tarifs** : Nous consulter

**Éligibilité** : NON FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

#### Recommandations au Chef d'établissement :

Cet exercice doit être réalisé dans l'entreprise. Il permet de mesurer l'efficacité du dispositif de prévention du risque incendie de votre entreprise. La durée intègre la préparation de l'exercice, son suivi et le compte-rendu au Chef d'établissement ou le responsable sécurité, Le visa et la signature du formateur peuvent être portés sur le registre de sécurité.



# SENSIBILISATION SÉCURITÉ

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité des personnes.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration EPI, reportage de photos, fourniture de livret support pour chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### EPI:

- Chaussures, lunettes, chasuble, casque, gants, protections auditives, harnais.

#### MANUTENTIONS MANUELLES :

- Dangers liés aux opérations de manutention-levage.

#### LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- Conditions d'utilisation d'extincteurs.

#### PRODUITS CHIMIQUES :

- Conditions d'utilisation, de stockage de repérage des produits chimiques sur chantier.

#### HYGIÈNE DE VIE :

- Précautions d'hygiène, nécessité d'une alimentation équilibrée.

#### 4 INTERVENTIONS SUR LA JOURNÉE EN ROTATION.

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, protection auditive, harnais), aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 15 personnes

**Durée totale :** 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# SUPERVISEUR SÉCURITÉ

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Identifier et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité, organiser au sein de l'entreprise les réseaux sécuritaires du plan de sécurité.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### ENJEUX DE LA SÉCURITÉ :

- Humains, financiers, réglementaires, juridiques.

#### INTERLOCUTEURS SUR LA SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- Externe et interne à l'entreprise.

#### DÉFINITIONS :

- Dangers et risques, principes généraux de prévention, équipements, ...

#### RISQUES GÉNÉRAUX :

- Incendie, produits chimiques, électricité, bruit, manutention manuelle, travail en hauteur, opérations de lavage, co-activité sur le chantier.

#### ANALYSE ET ÉTUDE DE CAS Présentation de cas sur support vidéo

#### NOTIONS DE SECOURISME.

## CONDITIONS

**Public visé :** Tous.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 15 personnes

**Durée totale :** 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

#### Évaluation des compétences et du dispositif :

Evaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

#### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# TOUR D'ÉTAIEMENT

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention, les différentes phases liées au montage et au démontage d'une tour d'étalement suivant la notice constructeur et l'abaque de résistance.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, tour Retotub et Mills, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 - Maîtrise théorique du rôle et responsabilité :

- Rôle et responsabilité du monteur,
- Abaque de charge,
- Analyse des risques spécifiques au montage et démontage.

#### SÉQUENCE 2 - Maîtrise et utilisation des techniques de montage d'une tour d'étalement en sécurité :

- Les différentes familles et différents types d'étalement,
- Les avantages et inconvénients,
- La comparaison,
- La terminologie,
- Les différents éléments,
- Les règles relatives à l'assemblage des éléments,
- Notions de charge et de réparation,
- Notions de contraintes principales exercées sur les éléments,
- Les règles permettant le montage d'une tour d'étalement,
- Balisage, stockage, manutention, appuis au sol,
- Environnement à risques,
- Plancher de travail et circulation,
- Règles de stabilité,
- Constructions particulières,
- Exploitation d'une notice de fabricant,
- Comment intégrer sa propre sécurité dans le montage et le démontage,
- Utilisation des moyens de protection individuelle,
- Ordre du contexte particulier de la tour d'étalement,
- Entretien et stockage du matériel.

#### SÉQUENCE 3 - Évaluation sur questionnaire.

## CONDITIONS

**Public visé :** Aide opérateur..

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe), avoir assisté au montage des tours d'étalement, aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 10 personnes

**Durée totale :** 7 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation sous forme de questionnaire.  
Questionnaire de satisfaction.

### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# TRAVAIL EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS)

## FORMATION

### OBJECTIFS DE FORMATION

Connaître et prévenir les risques généraux pour la santé et la sécurité des personnes contre les chutes de hauteur, être capable de vérifier, s'équiper et stocker son harnais.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de cours équipée (vidéoprojecteur), exposé didactique oral à partir d'un diaporama, démonstration du port du harnais sur plateau, compte-rendu de formation et d'évaluation.

## PROGRAMME

### PROGRAMME

#### CADRE RÉGLEMENTAIRE :

- Analyse des accidents du travail liés aux chutes de hauteur,
- Notions d'anatomie et de psychologie,
- Valeurs réglementaires,
- Exercices pratiques,
- Réglementation applicable en Nouvelle-Calédonie.

#### TRAVAIL EN HAUTEUR :

- Risques de chute en hauteur,
- Réglementation,
- Moyens de protection collective,
- Moyens de protection individuelle,
- Composants des moyens de protection,
- Règles d'utilisation des harnais,
- Démonstration du port du harnais.
- 

#### PRATIQUE AVEC ÉQUIPEMENT :

- Vérification des harnais et progression sur échafaudage.

## CONDITIONS

**Public visé :** Aide opérateur.

**Pré-requis :** Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque, harnais, longe), aptitude médicale au travail en hauteur et au port de charges.

**Visite médicale :** Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

**Lieu :** AFBTP - Ducos

**Effectif :** 12 personnes

**Durée totale :** 4 heures

**Tarifs :** Nous consulter

**Éligibilité :** NON FPC

## ÉVALUATION

### Évaluation des compétences et du dispositif :

Évaluation continue.

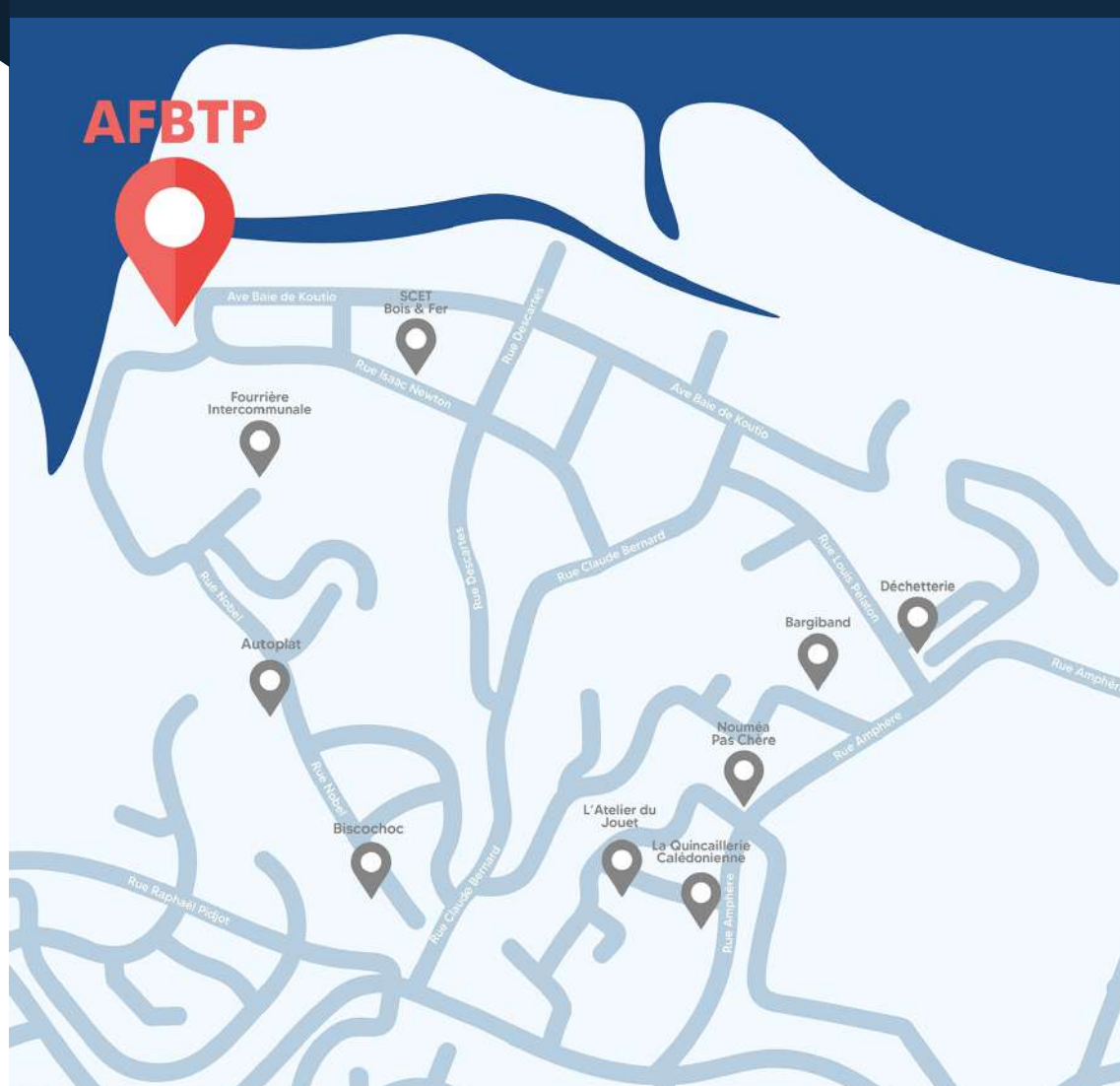
Questionnaire de satisfaction.

### Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

# PLAN D'ACCÈS

AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX  
Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mél : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc  
Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES



# LOCATION

L'AFBTP met à votre disposition ses salles de formations pour l'organisation de vos évènements :

Désignation	½ Journée (CFP)	Journée
Salle (20 personnes maximum)	15 000 xpf	25 000 xpf
Salle multimédia (12 postes)	25 000 xpf	40 000 xpf

Mais aussi son plateau technique et sa grue à tour, ainsi que ses équipements (banches, matériels électroportatifs, ...).

Désignation	½ Journée (CFP)	Journée
Plateau technique seul	40 000 xpf	60 000 xpf

Louer une salle à l'AFBTP c'est aussi avoir accès :



Internet



Salle modulable équipée (vidéo projecteur, tableau, climatiseur)



Parking



Vestiaires (douches + casiers)



Cafétéria



AFBTP 68 avenue Baie de Koutio ZI Ducos // BP 27832 // 98863 NOUMEA CEDEX  
 Tél : 28 90 65 // Fax : 28 90 55 // Mèl : afbtp@afbtp.nc // Site internet : www.afbtp.nc  
 Ridet : 829978.001 // APE 8559A // Numéro D'activité DFPC : 988/0346/08R - TOUS DROITS RESERVES